

# **INTERVENTION DE MONSIEUR LOUIS MICHEL VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES**

## **Inauguration du séminaire belgo-norvégien « Médiation pour la Paix et Réconciliation » PALAIS D'EGMONT 21 MAI 2003.**

Majesté,  
Monseigneur,  
Excellences,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Permettez-moi d'ouvrir les travaux de ce séminaire par quelques mots sur les très bonnes relations qui existent entre nos deux pays. Le Roi et la Reine des Belges se sont rendus en Norvège en 1997. A notre tour, nous sommes très heureux de recevoir en Belgique la visite de son Altesse Royale Harald et de la Reine Sonja.

Je tiens à remercier Sa Majesté le Roi Harald et son Altesse Royale le Prince Philippe de nous honorer de leur présence à notre Conférence. C'est dire tout le privilège que je ressens de pouvoir introduire ce séminaire devant vous sur un sujet qui nous tient parfaitement à cœur, celui de la paix.

La Norvège et la Belgique sont des nations pacifiques. Elles partagent une longue amitié.

Justement, à ce propos, il est étonnant et même fascinant de constater qu'un des symboles les plus marquants de notre relation a pris forme au cours d'un hiver glacial en Antarctique, il y a de cela plus de cent ans. De 1897 à 1899, Roald Amundsen et Adrien de Gerlache formaient la première mission humaine qui entreprenait de séjourner un hiver entier sur le continent le plus froid de notre planète.

Un autre norvégien, le Docteur Fridtjof Nansen, un explorateur des pôles lui-même, avait prodigué ses conseils à la mission et par là, avait fait une contribution cruciale à son succès. Le même Nansen cependant avait des activités multiples. Il est également connu pour avoir réussi, à l'issue de la Première Guerre Mondiale, le transfert de quelques 400,000 prisonniers allemands et austro-hongrois en échange de nombre de soldats Russes capturés en Allemagne. C'était en 1922, un prodige pour lequel le Docteur Nansen recevait le Prix Nobel de la Paix en automne de la même année.

A environ la même époque, la Croix Rouge Internationale rendait le nom de Nansen célèbre à un autre titre. Lénine, le nouveau maître de la Russie révolutionnaire, avait privé quantité de ressortissants russes de leur nationalité pour avoir fui à l'ouest au cours de la guerre civile. De ce fait, ils se retrouvaient apatrides. Passer des frontières nationales leur devenait extrêmement difficile. La Croix Rouge avait alors imaginé d'utiliser le nom de Nansen sur des passeports spéciaux émis à l'intention des réfugiés. La Ligue des Nations approuvait l'idée en 1922 et Nansen se trouvait désigné comme premier Haut Commissaire aux Réfugiés. Le passeport « Nansen » devenait extrêmement populaire. Il a permis à des artistes russes comme Igor Stravinsky, Sergey Rachmaninov, Marc Chagall et Anna Pavlova de démarrer de nouvelles vies à l'ouest.

\*  
\*                      \*

Ce rappel historique, vous le voyez, m'a sans peine conduit sur le sujet de ce séminaire. En effet, le thème de la paix, de la médiation et de la réconciliation fait l'objet de constantes interrogations. Il inspirait un philosophe hollandais du seizième siècle du nom de Baruch Spinoza. Celui-ci affirmait que « La paix est une activité, pas une condition passive ». Il avait parfaitement raison. La paix ne vient pas d'elle-même.

L'engagement de la Norvège en faveur de la paix est abondamment documenté. Sa contribution en tant que membre du Conseil de Sécurité des Nations-Unies pendant les deux dernières années en est un récent témoin. En fait, la Norvège a posé de nombreux jalons dans des médiations illustres : les remarquables Accords d'Oslo concernant le conflit israélo-palestinien sont encore dans toutes les mémoires. Cependant, il y a aussi eu votre action ponctuelle et efficace au Guatemala, dans les Balkans et en Afghanistan. A présent, je tiens à souligner vos efforts au Sri Lanka, au Soudan, en Ethiopie et en Erythrée.

La Norvège a su développer une tradition et une expertise propre, qui nous a conduit à identifier un véritable « modèle norvégien ». Il mérite toute notre admiration. L'attribution annuelle du Prix Nobel par le Comité Nobel ainsi que la cérémonie de remise du prix à Oslo le 10 décembre de chaque année depuis 1901, rend d'ailleurs complète l'image de la Norvège comme pays promoteur de la paix dans le monde.

La Belgique pour sa part aussi souhaite apporter une contribution au rétablissement de la paix par la médiation et la réconciliation.

Ainsi, la Belgique pose sa candidature pour assumer la Présidence de l'OSCE en 2006, une organisation qui place sa foi dans le dialogue, la coopération, la participation, l'entraide et le respect mutuel entre nations participantes. Elle projette également de solliciter un siège au Conseil de Sécurité de l'ONU pour la période 2007-2008. Elle formule ces projets parce qu'elle souhaite contribuer à renforcer le travail des institutions multilatérales et donner un contenu concret à l'esprit et au sens de la solidarité que le Secrétaire Général Kofi Annan s'efforce d'insuffler.

Comme vous, nous voulons nous engager pleinement dans l'action afin d'apporter plus de paix et plus de justice dans un monde déséquilibré.

Comme vous, nous pensons qu'il est préférable de poursuivre résolument la médiation et la conciliation jusqu'au bout pour trouver, aussi longtemps que l'espoir existe, une solution négociée et pacifique aux conflits. La crise irakienne a, je pense, apporté la démonstration qu'une toute grande majorité de pays au sein de la communauté internationale continue de faire confiance à l'ONU comme lieu privilégié pour aborder, négocier et éventuellement régler les grandes questions internationales.

Comme vous encore, nous croyons au cadre multilatéral pour progresser dans des domaines aussi différents que l'interdiction de certaines armes, le développement durable, la sauvegarde de l'environnement, mais aussi la justice internationale, les droits de l'homme ou la lutte contre la pauvreté dans le monde.

\*  
\*                      \*

Pour ma part, je refuse la résignation face aux tensions et conflits. Je pense qu'il faut peu de choses parfois pour déclencher un processus qui conduit à des solutions. Il est de grande notoriété que je tiens l'Afrique, et plus particulièrement l'Afrique centrale, très fort à cœur. C'est une région en grand besoin de médiation et de réconciliation. Ce séminaire offrira l'occasion d'expliquer et d'approfondir l'action que nous y déployons. Je voudrais toutefois donner une indication de l'ampleur de l'engagement qui est nécessaire pour amener les parties sur la voie de la paix.

Dans le monde réel, les arguments de la sagesse et de la raison ne suffisent évidemment pas. Un contact permanent avec les parties, des discussions approfondies portant sur les perceptions et l'identification des intérêts, une navette diplomatique pour véhiculer des messages politiques et pour rapprocher les points de vue, un appui logistique pour faciliter ou même organiser des assemblées, des réunions et des négociations, tout cela est cruellement nécessaire. Nous avons incité, organisé, soutenu et encouragé la Table Ronde de l'opposition civile congolaise à Bruxelles début 2002. Mes différentes missions dans la région ont servi les processus de négociation congolais de Pretoria ainsi que ceux d'Arusha pour le Rwanda et le Burundi.

Ces efforts, de surcroît, doivent être appuyés par de l'assistance humanitaire, de l'aide financière et économique, de l'assistance à la démobilisation, de la réduction de dette, de l'entraînement, de la formation militaire et de l'aide aux institutions. En outre, il est nécessaire de s'adresser à la communauté et aux institutions internationales afin qu'elles soutiennent et renforcent un message cohérent, celui qui est susceptible d'amener les parties à adopter les bons comportements. Je sors ici brièvement du thème de la médiation, mais je veux dire ma conviction que ces activités de soutien contribuent à sa crédibilité et à ses chances de succès.

Une présence permanente sur le terrain aussi est cruciale. L'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Mustapha Niasse, en a fait la démonstration lorsqu'il est parvenu à faire aboutir les accords de Pretoria entre les différentes parties Congolaises en décembre de l'an dernier. Notons que la Belgique a joué un rôle essentiel dans la mobilisation de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale pour assurer que M. Niasse puisse poursuivre et accomplir sa mission.

Koen Vervaeke, notre Ambassadeur pour les pays des Grands Lacs, vous entretiendra de manière plus complète à ce propos.

\*  
\*       \*

Ailleurs, la Belgique a également fourni des efforts, en l'occurrence dans le cadre des opérations de maintien de la paix en ex-Yougoslavie. La démilitarisation complète de la Slavonie Orientale, territoire Croate alors occupé par la Serbie, a été réalisée sous mandat ONU par des casques bleus belges. Elle n'aurait pas été possible sans le sens du dialogue et sans la médiation exercée auprès de chacune des parties et avec les populations locales serbes et croates. Notre pays participe aussi à l'opération de l'OTAN au Kosovo. Il fournit actuellement 600 hommes occupés à entretenir le contact avec les populations serbes et kosovares du nord de la province, à restaurer la confiance et à encourager le dialogue, préalable indispensable à quelque forme de voisinage que ce soit.

\*  
\*       \*

Dans un autre registre, nous nous efforçons de promouvoir le fédéralisme comme modèle de résolution des tensions intra-étatiques. Les experts constitutionnels belges, en l'occurrence, sont bien placés pour apporter une expérience en matière de résolution de problèmes bi-communautaires. Ils se sont rendus à Chypre où ils ont expliqué les équilibres et les « sonnettes d'alarme » offertes par notre Constitution aux composantes régionales et communautaires de notre État. Une expertise identique a été offerte récemment dans le cadre du conflit opposant le nord et le sud du Soudan.

\*  
\*       \*

J'ai cité quelques références concrètes. Je souhaiterais cependant rappeler que le plus bel exemple d'une réconciliation réussie, et probablement aussi le plus convaincant, est celui qui

aujourd'hui réunit la France et l'Allemagne au sein de la construction européenne. Entre ces deux nations ennemies, auteurs de trois conflits meurtriers, les pères fondateurs de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et, par la suite, de la Communauté Economique Européenne, sont parvenus à forger une coopération qui fonde à ce jour le succès de l'Union européenne. Les liens et passerelles établis entre adversaires du passé apparaissent solides et irréversibles. Le Ministre belge des Affaires étrangères, Paul Henri Spaak, a joué en la matière un rôle titanesque. Voilà qui témoigne de la régularité et de la continuité de notre pensée sur ce qui est nécessaire pour instaurer profondément et durablement la paix entre pays souverains et, un temps, antagonistes.

Il s'agit d'ailleurs d'un paradigme qui se poursuit. Bientôt, du fait de l'accord sur l'élargissement atteint à Copenhague en décembre dernier, l'ouest de l'Europe renouera avec dix pays d'Europe centrale après une séparation hostile de plusieurs décennies. Un des effets induits particulièrement heureux est la résolution progressive des antagonismes et différends latents menaçant les relations des pays candidats entre eux, ceux par exemple qui touchent aux minorités ou aux spoliations du passé. En ce qui concerne les pays des Balkans, la dynamique est la même. Le rapprochement opéré en direction de l'Union européenne est largement considéré comme le moyen par excellence pour pacifier durablement une région qui traîne la regrettable réputation d'entretenir des conflits ethniques.

Je crois en outre que la méthode de l'Union européenne exerce une fascination dans les autres parties du monde. Nombreux sont les États dans les différents continents qui tendent à prendre l'Union européenne comme source d'inspiration pour établir entre eux des liens garants de paix et générateurs de coopération fructueuse.

\*  
\*            \*

En guise de conclusion, laissez moi vous dire ma conviction qu'à la base de toute paix et à fortiori de toute réconciliation se trouve l'ouverture au dialogue. C'est au travers de celui-ci, que le respect de l'autre peut apparaître, un respect qui constitue la condition fondamentale pour parvenir à des solutions et à des compromis équilibrés et mutuellement satisfaisants. Cela concerne non seulement les parties en conflit ou les états, mais aussi les civilisations et en bout d'analyse, également le fonctionnement même de nos sociétés. C'est le dialogue qui mène à la compréhension mutuelle et donc à la réduction du fléau de l'intolérance. De même, le dialogue comme instrument d'écoute et point de départ de toute réconciliation, est à la base de toute médiation réussie.

Je voudrais vous dire encore combien la présente initiative me paraît heureuse.

Je vous remercie.